

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

CANTON  
LUMBRES

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux  
le MERCREDI 06 AVRIL à dix-huit heures trente  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Michel BERGER, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du Trente Mars  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération**  
**N° 2022/23**

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
M. EVRARD Dominique, Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme le Maire), Mme  
CHRISTIAENS Michèle, Mme QUENON Sophie (proc. Mme WESTENHOEFFER),  
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme le Maire), absents excusés.  
M. TEN Arnaud, absent non excusé.

**OBJET :**

**ACCEPTATION**  
**D'UNE SUBVENTION**  
**D.S.I.L.**

La séance ouverte, Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que, lors de sa réunion en date du 13 Décembre 2021, il avait été décidé de solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais une subvention D.S.I.L. pour le remplacement de la toiture du bâtiment annexe de la Mairie.

Cette demande a été acceptée par les services de l'Etat.

Par conséquent, après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- D'accepter cette subvention,
- D'autoriser Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour son obtention,
- D'adopter le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	Montant H.T.	Financement	Montant H.T.	Taux
<u>Travaux</u> : - Remplacement de la toiture amiantée	19 331,00 €	- Etat : D.S.I.L.	10 052,12 €	52 %
		- Mairie	9 278,88 €	48 %
<b>Coût total de l'opération</b>	<b>19 331,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>19 331,00 €</b>	<b>100 %</b>

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le 07 AVR. 2022  
et publication ou notification  
du 07 AVR. 2022

Le Maire,  
Joëlle DELRUE



Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 07/04/2022  
Le Maire,  
Joëlle DELRUE.

Accusé de réception en préfecture  
062-216205344-20220406-202223-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2022  
Date de réception préfecture : 07/04/2022